



Collège LES CAPUCINS

Route de Voisenon - 77000 MELUN

Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45

Ce.0770033t@ac-creteil.fr

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 08 février 2018

Membres présents : 16 (cf. pièce jointe)

Secrétariat de séance : M. LECAUDÉ est désigné secrétaire de séance.

PROJET D'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du compte rendu du CA du 27/11/2017.
3. Examen de la proposition de répartition de la dotation horaire globale allouée à l'établissement pour la prochaine rentrée scolaire.
4. Présentation des actions présentées par l'établissement dans le cadre de l'appel à projet de la politique de la ville.
5. Bilan de l'exercice « intrusion dans l'établissement » du 05/12/2017.
6. Mise à disposition de locaux au profit du GRETA-MTE 77
7. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10.

Le Président du Conseil d'administration remercie les administrateurs de leur présence à ce CA important en raison du calendrier de la DHG et ce malgré les conditions climatiques.

1. Approbation de l'ordre du jour.

Approuvé à l'unanimité sans aucune

2. Approbation du compte rendu du CA du 27/11/2017.

Approuvé à l'unanimité.

3. Examen de la proposition de répartition de la dotation horaire globale allouée à l'établissement pour la prochaine rentrée scolaire.

Chaque année, en janvier, l'établissement reçoit de l'Inspection académique la Dotation Horaire Globale (DHG) répartie en heures poste (HP) et en heures supplémentaires.

Ces heures sont ensuite transformées en « moyens humains » c'est-à-dire en enseignants.

La DHG a diminué de quarante heures par rapport à l'année dernière.

Il est proposé au conseil d'administration de commencer à examiner la répartition de cette DHG au sein des différentes disciplines scolaires, l'important étant pour le moment d'identifier les éventuelles fermeture ou ouverture de poste d'enseignant. Ce premier examen en CA fait suite aux travaux du conseil pédagogique qui s'est réuni le jeudi 25 janvier 2018.

Un travail de réflexion sur l'utilisation des heures non affectées se fera d'ici juin en concertation avec les équipes pédagogiques, la DHG définitive serait alors votée lors du dernier conseil d'administration de l'année scolaire.

La baisse de 40h est due au faible nombre d'élèves au moment du constat d'effectifs réalisé le 04 octobre 2017. A partir de ce constat, une projection a été réalisée par les services académiques sur l'année N+1. En octobre 2017, le nombre d'élèves au collège était de 330 élèves. Depuis, 22 nouveaux élèves ont été inscrits.

Le Président du conseil d'administration précise que les effectifs ont été faibles en début d'année, notamment sur le niveau de 6^{ème} pour plusieurs raisons :

- Nombreuses inscriptions vers le privé ;
- Existence de dérogations d'élèves d'autres collèges de Melun (essentiellement Jacques Amyot et Pierre Brossolette pour la section sportive football)
- Plusieurs élèves sont acceptés au lycée d'excellence de Sourdon.
- Aucun nouvel élève en UPE2A, les premières nouvelles inscriptions de l'année ayant débutées au mois d'octobre 2017.

Le nombre important de dérogations ou d'inscriptions vers le privé repose de nouveau une question de fond concernant l'image de l'établissement au sein de son environnement.

M. RODRIGUEZ, représentant de la municipalité, est surpris de la baisse d'effectifs. Il signale que la logique de la zone de recrutement est plutôt à l'augmentation de la population au nord de Melun. Par ailleurs, concernant le premier degré, il indique qu'il existe une réflexion sur la réorganisation des secteurs scolaires.

Le Président du conseil d'administration explique ensuite aux administrateurs ce que représente 40h d'enseignement : il s'agit d'une division complétée d'environ 8h.

En l'état, le premier questionnement porte sur le niveau qui doit supporter la suppression d'une division. Au vu des effectifs prévus, à cette époque de l'année, l'établissement comporterait l'an prochain 3 divisions de 5° au lieu de 4.

Les représentants des personnels enseignants indiquent qu'une ligne rouge est franchie avec des effectifs par classe qui dépasseraient les 25 élèves. Le collège « Les Capucins » est en REP+ ce qui implique pour certains élèves des besoins éducatifs et scolaires particuliers, difficile à satisfaire avec un effectif trop important. De plus, certaines classes ne sont pas adaptées comme par exemple les classes de sciences qui ne peuvent accueillir plus de 24 élèves en raison des paillasses.

Le président du conseil d'administration précise que pour le moment l'inspection académique a travaillé avec nos effectifs du mois de septembre 2017, tout le monde convient alors de leur faiblesse. Il rappelle

qu'un relevé des effectifs sera de nouveau réalisé au mois de juin 2018 afin éventuellement d'ajuster la dotation allouée à l'établissement.

Le Président du CA précise que sur cette première base de travail (4 divisions de 6°, 3 divisions de 5°, 4 divisions de 4°, 3 divisions de 3° et une classe UPE2A) une concertation sera entreprise en conseil pédagogique jusqu'en juin pour mettre en place les aménagements les plus profitables à tous dans la mesure des moyens donnés, en sachant que les professeurs impliqués seront alors rémunérés en Heures supplémentaires.

Le Président du CA informe les administrateurs qu'en l'état, il propose aux autorités académiques la fermeture d'un poste de mathématiques. Par ailleurs, les besoins en postes provisoires seront plus faibles et des compléments de service donnés au sein d'autres établissements seront mis en œuvre.

M. RODRIGUEZ demande si les autorités et la direction du collège ont connaissance des futures constructions et rénovations sur le nord de Melun. Il précise notamment que l'écoquartier sera un apport conséquent en termes d'effectifs dans le futur.

Il précise également que le collège Les Capucins n'est pas différent des autres collèges et qu'il est dommage que sa réputation soit dégradée.

Les représentants élus des parents d'élèves indiquent que le collège a de plus en plus un retentissement positif auprès notamment de la population des villages du nord de l'agglomération.

Le président du CA regrette cette image dégradée et souhaite qu'en parallèle de l'écoquartier, la municipalité rénove les abords et les accès du collège (parking, allée). Mme LARDERET, CPE, souligne la dangerosité des anciens parkings à vélo et des abords. Elle signale par ailleurs qu'il faudrait rénover le barriérage du parking réservé aux personnels afin d'empêcher les élèves du collège et de l'école élémentaire d'y pénétrer lorsqu'ils se dirigent vers leur établissement.

L'ensemble des membres du CA est unanime sur la nécessité de moderniser et de réhabiliter l'entrée et les abords du collège afin d'accompagner l'urbanisation du nord de Melun.

Enfin, le Président du CA soumet l'idée d'un changement de nom, projet à travailler avec l'ensemble des partenaires et des collectivités territoriales. Cette idée fait l'unanimité au sein du CA.

4. Présentation des actions présentées par l'établissement dans le cadre de l'appel à projet de la politique de la ville (cf. doc annexe).

Le Président du Conseil présente aux administrateurs les projets déposés.

5. Bilan de l'exercice « intrusion dans l'établissement » du 05/12/2017.

M. LECAUDÉ, Principal-adjoint, fait le bilan de l'exercice du 05 décembre 2017.

Cet exercice répond aux textes réglementaires concernant la mise en place des PPMS « alerte intrusion ». Une cellule d'observation a été constituée : direction, officiers de la Police nationale, infirmière, professeur, agent.

Les conclusions de cette dernière sont :

- Le collège est en capacité de donner l'alerte par d'autres moyens que par la loge,
- Dans le cadre d'un exercice, les personnes savent se mettre en sûreté,

- Les personnes sont en capacité de fuir tout en étant discrètes si cela s'avère possible
- Les mesures de fermeture des classes sont très majoritairement satisfaisantes.

6. Mise à disposition de locaux du collège au profit du GRETA-MTE 77

Le Président du CA prend attache auprès des administrateurs sur le renouvellement de la convention avec le GRETA 77. Le CA émet unanimement un avis défavorable au sujet de la reconduction de la convention de mise à disposition des locaux au profit du GRTEA MTE 77.

7. Questions diverses.

Pas de question diverse.

19h50 : L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration est clos.

Le secrétaire
M. Lecaudé



077 0033 T
Collège "Les Capucins"
Route de Voisenon
77000 MELUN
Tél. 01 60 68 69 30
Fax 01 64 52 85 45

Le chef d'établissement
M. Fortin





Route de Voisenon
77000 MELUN

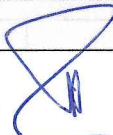



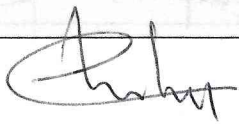
☎ : 01.60.68.69.30

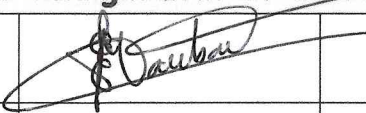
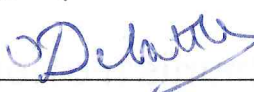


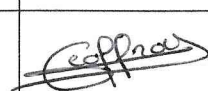
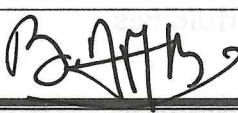
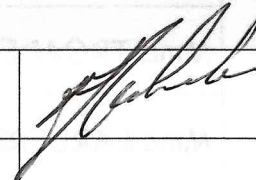
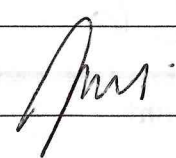
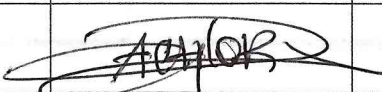
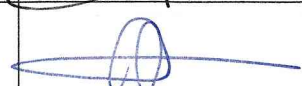
☎ : 01.64.52.85.45


ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Réunion du Conseil d'Administration du 08 Février 2018

LISTE D'EMARGEMENT

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Membres de droit :			
M. FORTIN Pascal		Pas de suppléants	
M. LECAUDE Rémi			
Mme TROADEC Annette			
Mme LARDERET Anaïs			
Représentant de la Collectivité de Rattachement			
Mme BEAULNES-SERENI Nathalie			
Mme BARGE-POUY Anne-Valérie			
Représentants communaux			
M. RODRIGUEZ Jean-Pierre			
Mme. ASTRUC Patricia			
Personnalités qualifiées			
		Pas de suppléants	

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation			
M. DAUBARD Eric			
Mme DEBATTY Oriane			
Mme TEYSSIER Christine		LAUHUNO Géric	
M. MARTIN Cyril			
Mme BORGNA Margaux		GEOFFROY Audrey	
Mme AUPY Brigitte			
Représentant des personnels ATOS			
Représentants des parents d'élèves			
Mme ANANI Fatima		MACANDSIAN	
M. MAJKOWSKI Vincent			
Mme SAQUI Saïda			
Mme MAHMOUDI Naima			
Mme DACALOR Catherine			
Mme OUADDAH Souheila			

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des élèves			
GOUMOKOYEN Gervil			
DOLU Guillaume Berkan			
Invités			

STRUCT PED 16 div 43441

	Besoins avant compensation de la pondération	Missions non pondérées	Horaire assuré par les postes budgétaires alloués à l'établissement							SOLDE	Propositions		AVANT LA RÉPARTITION DE SERVICES				
			Agrégé	Certifié, PEGC, A.E, PE	CSR	CSD	Rompus des services partiels	ARA	TOTAL		Poste	BMP	Pondération maximum	Besoins maximums	HS maximum	Solde	
Lettres modernes	94,5			108				5		103	8,50		0,00	9,45	103,95	0,95	0,00
Histoire-Géographie	48,0		15	36					8	43	-5,00		7,70	4,80	52,80	2,10	0,00
Anglais	49,5			54						54	4,50		0,00	4,95	54,45	0,45	0,00
Allemand	18,0			18						18	0,00		0,00	1,80	19,80	1,80	0,00
Espagnol	20,0			18						18	-2,00		2,75	2,00	22,00	1,25	0,00
Sciences Physiques	21,5	1,00		18						18	-3,50		4,40	2,05	23,55	1,15	0,00
SVT	30,5	2,00		36		4,5				31,5	1,00		0,00	2,85	33,35	1,85	0,00
Technologie	27,5			36		7,5				28,5	1,00		0,00	2,75	30,25	1,75	0,00
Mathématiques	68,5			90				5		85	16,50	-18	4,95	6,85	75,35	3,40	0,00
EPS	58,0	9,00	17	40						57	-1,00		3,30	4,90	62,90	2,60	0,00
Éducation musicale	17,0	1,00		18						18	1,00		0,00	1,60	18,60	0,60	0,00
Arts plastiques	17,0			18						18	1,00		0,00	1,70	18,70	0,70	0,00
Dotation non répartie	21,0									0	-21,00		0,00	0,00	21,00	21,00	0,00
TOTAL	491,0		32	490	0	12	10	8		492	1,00	-18	23,10	45,70	515,70	39,60	0,00

Heures postes	494		497,10	3,10		497,10	3,10
Heures sup	38,5		39,60	1,10		0,00	-38,50
IMP	10		10,00	0,00		10,00	0,00
DHG	542,50		546,70	4,20		507,10	-35,40



Collège LES CAPUCINS
Route de Voisenon
77000 MELUN
Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45
ce.0770033t@ac-creteil.fr
<http://www.clg-capucins-melun.fr>

Pour un climat scolaire serein et résilient

Situé au nord de la ville de Melun, le collège des Capucins scolarise environ 350 jeunes qui constituent une population scolaire fragile, en manque de repères, régulièrement traversée par des phénomènes de rejet de l'autorité et de violences, concentrant des difficultés socio-économiques importantes. Les caractéristiques de leur devenir justifient la mise en œuvre assidue d'actions de prévention du décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire est un phénomène complexe qui s'alimente de causes diverses tout au long de la scolarité du jeune. Parmi ces différents facteurs, le climat scolaire et notamment l'existence de situations de violence et/ou de harcèlement scolaires génèrent un contexte déstabilisant qui perturbe le jeune et peut l'amener au décrochage scolaire. Par ailleurs, la seule gestion par l'exclusion de l'établissement des manquements au règlement intérieur impacte inévitablement la persévérance scolaire.

En conséquence, dans une démarche de prévention du décrochage scolaire, le collège des Capucins se propose de mettre en œuvre des actions visant à développer la responsabilité, l'engagement et les sentiments de justice et d'appartenance à l'établissement des élèves afin de garantir un climat scolaire serein et résilient.

Ces différentes actions qui relèvent du développement de la persévérance scolaire alimenteront le contenu d'un jumelage que le collège des Capucins souhaite mettre en œuvre avec un établissement scolaire canadien.

Enfin, elles mobiliseront particulièrement, dans son champ de compétences, l'adulte relais mis à disposition de l'établissement par l'APAM.

Développer la responsabilité des élèves et construire un meilleur sentiment de justice :

- Élaborer et mettre à jour collectivement et régulièrement des documents énonçant de façon claire et précise les règles élémentaires de la vie au collège (charte du collégien, règlement des espaces de vie collective).
- Illustrer et afficher ces documents dans les différentes espaces de l'établissement afin de pouvoir facilement les mobiliser au quotidien pour motiver rappels, punitions et sanctions conformément aux principes généraux du droit lorsque des manquements aux règles sont constatés.
- Favoriser l'usage de la médiation entre élèves, des mesures de responsabilisation, des sanctions internes à l'établissement, des réunions de la commission éducative.
- Expérimenter des rencontres entre auteurs et victimes de manquements mineurs répétés au règlement intérieur afin d'instaurer ou de renforcer les prises de conscience.
- Développer des actions de formation à la citoyenneté : prévention du harcèlement et de la cyber violence, sécurité routière, assistant de sécurité, PSC1 et "gestes qui sauvent ».
- En relation avec les actions de sensibilisation contre les incivilités, proposer aux élèves de 5ème une représentation de type « Théâtre forum » (Proscénium, « J'ai rien dit, j'ai rien fait »)
- Vivre le droit pour mieux le connaître, permettre à deux classes de quatrième de participer à un procès reconstitué avec l'Association de Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes (APCEJ).
- Mettre en œuvre des ateliers de philosophie au sein des classes pour examiner de façon collective et mesurer les points d'accord et de désaccord autour d'une question et améliorer la prévention des phénomènes d'emprise mentale et / ou de radicalisation.

Développer l'engagement des élèves et construire un meilleur sentiment d'appartenance à l'établissement.

- Mettre en place des formations au rôle de délégués de classe et d'administrateurs de l'établissement.
- Accompagner l'action des délégués de classes et des administrateurs élèves de l'établissement.
- Développer des formations au rôle d'élèves-médiateurs avec l'association Parcours Apaisé par la Médiation (PAM)
- Mettre en œuvre le programme des « cadets de la sécurité civile »
- Mettre en œuvre le conseil de la vie collégienne et développer ses activités.
- Organiser des cérémonies de remise de récompenses et de diplômes qui valorisent les résultats scolaires, les comportements positifs et l'engagement des élèves.



Collège LES CAPUCINS
Route de Voisenon
77000 MELUN
Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45
ce.0770033t@ac-creteil.fr
<http://www.clg-capucins-melun.fr>

Confiance et réussite au collège LES CAPUCINS

Situé au nord de la ville de Melun, le collège des Capucins scolarise environ 350 jeunes qui constituent une population scolaire fragile, en manque de repères, régulièrement traversée par des phénomènes de rejet de l'autorité et de violences, concentrant des difficultés socio-économiques importantes. Les caractéristiques de leur devenir justifient la mise en œuvre assidue d'actions de prévention du décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire est un phénomène complexe qui s'alimente de causes diverses tout au long de la scolarité du jeune. Parmi ces différents facteurs, les liaisons inter-établissements constituent des ruptures qui peuvent fragiliser la scolarité des élèves, la difficulté de certaines familles, fortement exposées aux difficultés socio-économiques, à exercer un accompagnement structurant et bienveillant de leur enfant impacte les résultats et l'investissement scolaires des jeunes.

En conséquence, dans une démarche de prévention du décrochage scolaire, le collège des Capucins se propose de mettre en œuvre des actions qui développeront des relations de confiance entre les élèves, leurs familles et les établissements scolaires, qui mobiliseront de façon approfondie la fonction parentale des familles du collège et qui organiseront des parcours personnalisés de réussite au sein de l'établissement.

Ces différentes actions qui relèvent du développement de la persévérance scolaire alimenteront le contenu d'un jumelage que le collège des Capucins souhaite mettre en œuvre avec un établissement scolaire canadien.

Enfin, elles mobiliseront particulièrement, dans son champ de compétences, l'adulte relais mis à disposition de l'établissement par l'APAM.

Développer des relations de confiance entre les élèves, leurs familles et les établissements scolaires

- Visites des classes de CM2 des écoles du secteur de recrutement du collège par des élèves du collège.
- Organisation de journées d'immersion au collège à l'intention des élèves de CM2 des écoles du secteur de recrutement du collège.
- Organisation d'activités en commun entre les élèves de CM2 et les élèves de 6ème (rencontres sportives, défi-maths, réalisation d'émissions de radio dans le cadre de l'éducation aux médias ...)
- Visites d'élèves des différents lycées au sein du collège.
- Organisation de visites et de journées d'immersion au sein des lycées généraux, technologiques et professionnels ainsi que dans les centres de formation pour apprentis.
- Mise en œuvre d'un accueil individualisé lors de l'inscription au sein de l'établissement.

Mobiliser la fonction parentale des familles du collège :

- Animation de l'Espace Parents du collège :
 - o Organiser des rencontres qui permettront aux parents d'échanger entre eux et avec les membres de la communauté éducative et/ou avec des partenaires extérieurs autour de thématiques éducatives. (Un programme de 5 rencontres annuelles de type « mallette des parents » sera établi dès la rentrée scolaire de septembre 2018)
 - o Favoriser l'organisation d'une permanence au sein de l'espace parents pour permettre aux parents d'échanger entre eux dans un esprit de solidarité.
 - o Favoriser, grâce à la présence d'un point informatique en accès libre et gratuit, la découverte et l'exploitation des applications en ligne de l'environnement numérique de travail du collège (emploi du temps, suivi de l'assiduité, du travail et des résultats scolaires), du Ministère de l'Éducation Nationale (Bourse en ligne) et du département (Cantinéo).

- Organisation d'actions d'information pour favoriser la participation des familles les plus éloignées de l'école aux réunions concernant la scolarité de leur enfant.
- Développement d'actions de formation en direction des parents en responsabilité : rôle du représentant de parents au conseil de classe, au conseil d'administration, au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté afin de faciliter une mobilisation active des parents.
- Organisation avec les parents d'élèves en responsabilité de réunion d'information à l'intention des familles (nouvelles familles, entrée en sixième, passage au lycée, recherche de stages, forum des métiers...).
- Poursuivre et approfondir la participation de l'établissement à l'opération « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »
- Elaboration d'un livret de bienvenue à l'intention de toutes les nouvelles familles.

Organiser des parcours personnalisés de réussite au sein de l'établissement.

- Développer le projet « mini-entreprise » en direction des élèves de 3èmes souhaitant réfléchir de façon approfondie à leur projet de formation.
- Proposer des activités de remobilisation à l'intention des élèves qui désinvestissent l'activité scolaire et dont l'image de soi doit être restaurée.
- Mobiliser le dispositif « bâtisseurs des possibles » pour mettre en œuvre des projets où l'élève est acteur de ses apprentissages et développer le sentiment d'efficacité personnelle qui est fortement corrélé avec la persévérance.
- Généraliser la mise en œuvre des entretiens d'orientation associant élève, parents, enseignants, conseiller d'orientation, personnels d'éducation et personnels de direction.
- Développer des tutorats « parcours de formation » pour accompagner les élèves.
- Accompagner les élèves dans la recherche du stage en entreprise et développer un service numérique pour faciliter la recherche.
- Organisation un forum des métiers en relation avec les parents d'élèves
- Exploiter les dispositifs présents au CDI (kiosque ONISEP, logiciel Inforizon ...)
- Rechercher, utiliser et exploiter un logiciel de dépistage du décrochage scolaire (trait d'union)
- Renforcer la participation de l'établissement aux cordées de la réussite et aux parcours d'excellence.



Collège LES CAPUCINS
Route de Voisenon
77000 MELUN
Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45
ce.0770033t@ac-creteil.fr
<http://www.clg-capucins-melun.fr>

Parcours culturel et de santé aux CAPUCINS

Situé au nord de la ville de Melun, le collège des Capucins scolarise environ 350 jeunes qui constituent une population scolaire fragile, en manque de repères, régulièrement traversée par des phénomènes de rejet de l'autorité et de violences, concentrant des difficultés socio-économiques importantes. Les caractéristiques de leur devenir justifient la mise en œuvre assidue d'actions de prévention du décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire est un phénomène complexe qui s'alimente de causes diverses tout au long de la scolarité du jeune. Le sens et la compréhension des apprentissages scolaires sont souvent mal perçus par les élèves qui alors se désintéressent puis abandonnent leurs implications au sein des établissements scolaires.

Conscients de cette situation, les équipes du collège Les Capucins développent depuis de nombreuses années des actions culturelles. Cette orientation doit se poursuivre afin de permettre l'accès, à tous nos élèves, durant leur passage au collège, à de nombreuses rencontres culturelles mobilisant des partenaires extérieurs locaux. Il s'agira ainsi de construire un réel parcours éducatif artistique et culturel local.

Enfin, les actions d'éducation à la santé contribuent à offrir aux élèves les conditions favorables aux apprentissages et visent à permettre à chacun d'entre eux d'acquérir les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à la construction d'un individu et d'un citoyen responsables. Elles concourent à créer un environnement scolaire favorable et constituent un élément clé d'une École du bien-être et de la bienveillance.

Ces différentes actions qui relèvent du développement de la persévérance scolaire alimenteront le contenu d'un jumelage que le collège des Capucins souhaite mettre en œuvre avec un établissement scolaire canadien.

Enfin, elles mobiliseront particulièrement, dans son champ de compétences, l'adulte relais mis à disposition de l'établissement par l'APAM.

Favoriser l'ouverture culturelle des élèves du collège tout au long de leur scolarité

- Développer des projets d'activités culturelles concernant tous les élèves d'un niveau scolaire afin de participer à la construction d'un réel parcours d'éducation artistique et culturel : projet d'activité scientifique et technique en 6°, projet d'activité musicale en 5°, projet d'activité plastique en 4°, projet d'activité technologique et professionnelle en 3°
- Développer les actions d'éducation aux médias (Radio-Capucins, Télé-Capucins, Cap's News) de l'établissement.
- Développer les actions d'éducation au développement durable et faire de l'établissement un éco-collège.
- Mettre en place dans le cadre de l'accompagnement éducatif un atelier théâtre et un atelier danse et comédie musicale.
- Sensibiliser les élèves à la culture cinématographique en impliquant des classes dans le dispositif « collège au cinéma ».
- Exploiter les espaces culturels locaux : musée d'art et d'histoire de Melun, musée de la gendarmerie nationale, activités de l'astrolabe, des archives de Melun, du conservatoire Les Deux Muses, de l'espace Saint-Jean et des archives départementales.
- Poursuivre la mise à disposition de l'établissement d'œuvres d'art dans le cadre des activités de l'artothèque et développer l'accueil au sein de l'établissement d'artistes chargés d'animer des ateliers de pratiques artistiques au sein des classes et ce en relation avec une structure artistique locale.

- Maintenir l'implication de la classe des élèves nouvellement arrivés allophones dans le projet « la classe, l'œuvre avec le musée départemental de Barbizon.

Développer des actions d'éducation à la santé

- Sensibiliser les élèves à l'importance d'une bonne hygiène de vie (alimentation, sommeil, pratique d'une activité sportive) en menant diverses actions de prévention : « le sommeil, c'est la santé, « 1 fruit pour la récré, « opération petit déjeuner »
- Développer des actions de prévention des addictions (Association Respect)
- Mettre en œuvre des actions d'éducation à la sexualité (découverte de la puberté en 5°, découverte des relations garçons-filles en 4°, découverte de la contraception en 3°)
- Favoriser les prises en charge, avec les partenaires locaux (PRE, CMPP, Relais collégien-lycéen), des troubles psycho-sociaux.